

Rapport annuel 2020

Accessoires pour outils électroportatifs Bosch Professional: X-LOCK – système révolutionnaire pour meuleuses angulaires

Le système breveté X-LOCK pour meuleuses angulaires est né de l'aspiration à rendre le changement d'accessoires plus aisé et efficace pour les pros de l'artisanat et de l'industrie. Le changement d'accessoires devient ainsi possible en trois secondes. Un défi maîtrisé par une équipe composée de membres de Soleure et de St-Nicolas.

Le dispositif de fixation des accessoires X-LOCK rappelle la 24^e lettre de l'alphabet. Mais sa forme en X n'est pas simplement l'origine du nom de ce nouveau système – elle assure aussi une fonction utile en permettant de fixer l'accessoire à la meuleuse angulaire de manière particulièrement sûre, tout en protégeant le mécanisme de serrage. De plus, les accessoires X-LOCK restent compatibles avec les meuleuses angulaires conventionnelles.

En vue de faire de ce système Bosch de changement d'accessoires la nouvelle norme du marché pour les petites meuleuses angulaires, un programme mondial de brevets et de licences a été mis en place très tôt avec des fabricants de premier plan. Ce qui fait de X-LOCK un système global qui ne cesse de s'enrichir et de se perfectionner.

Bosch gère l'ensemble des accessoires pour outils électroportatifs du monde entier depuis le site de Soleure.



- 4 Rapport du président du conseil de fondation
- 6 Effectif des assurés et retraités
Prestations d'assurance
- 7 Cotisations
Taux de couverture
Patrimoine de la caisse
- 8 Rendements des placements
- 9 Stratégie de placement
- 10 Bilan
- 11 Compte d'exploitation
- 12 Rapport de l'organe de révision
- 13 Organisation
- 14 Employeurs associés

Réformes et changements

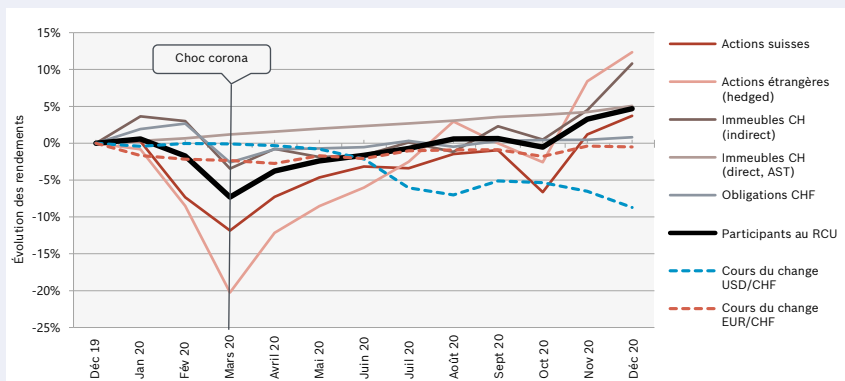
Chères assurées, chers assurés,
Chères retraitées, chers retraités,

Les marchés financiers n'ont que brièvement subi l'influence de la pandémie de coronavirus ...

La pandémie a également affecté les marchés financiers au début de 2020, l'année du coronavirus.

Le diagramme suivant montre bien le « choc corona » qui s'est clairement manifesté de février à juin.

Mais d'octobre à décembre, tous les placements ont effectué un sprint final réjouissant.



Évolution des rendements d'une sélection de placements en 2020

En fin d'année, le rendement atteignait ainsi 4,9% – personne ne s'y serait attendu en mars 2020. Ce nouveau bon résultat nous a permis d'alimenter les réserves de fluctuation de valeur et de garantir aux assurés une excellente rémunération de leur capital, après avoir constitué les provisions nécessaires.

La liquidation partielle avec les sociétés Bosch de conditionnement a pu être achevée en 2020 et le versement final est intervenu à la fin de l'année. L'organe de révision a confirmé l'exécution correcte des opérations.

Le taux de couverture s'est établi à 119,9% au 31 décembre 2020.

Les comptes annuels 2020 ont été approuvés à l'unanimité lors de la séance du conseil de fondation du 27 mai 2021. Le conseil de fondation n'a pas décidé d'une hausse générale des rentes et maintient le modèle bonus-taux pour les bénéficiaires de rentes. Grâce à la bonne année de placement 2020, les retraités qui ont touché leur première rente entre 2016 et 2020 bénéficient d'un versement bonus-taux qui sera payé au plus tard avec la rente de juillet. Cette décision s'inscrit dans la ligne de notre principe de l'égalité de traitement.

Les élections des délégués et des membres du conseil de fondation se sont bien déroulées. Aucun changement n'est intervenu au sein du conseil, à la présidence et à la vice-présidence. Tous les membres ont été réélus pour un nouveau mandat de quatre ans.

Je remercie vivement mes collègues du conseil de fondation ainsi que les membres de la commission de placement et de l'administration pour leur collaboration agréable et fructueuse.

J'adresse mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé à nos assurées et assurés ainsi qu'à nos retraitées et retraités.

En espérant fermement que nous tous surmonterons au mieux cette période tourmentée!

Benjamin Jäggi
Président du conseil de fondation

Effectif des assurés et retraités

	2020	2019	Variation
Actifs	1'668	1'700	-32 (-1,9%)
Retraités	1'242	1'277	-35 (-2,7%)
Total	2'910	2'977	-67 (-2,3%)

Le rapport entre actifs et retraités est resté inchangé par rapport à l'année précédente et demeure donc de 1 retraité pour 1,3 actif.

Cotisations (en mio CHF)

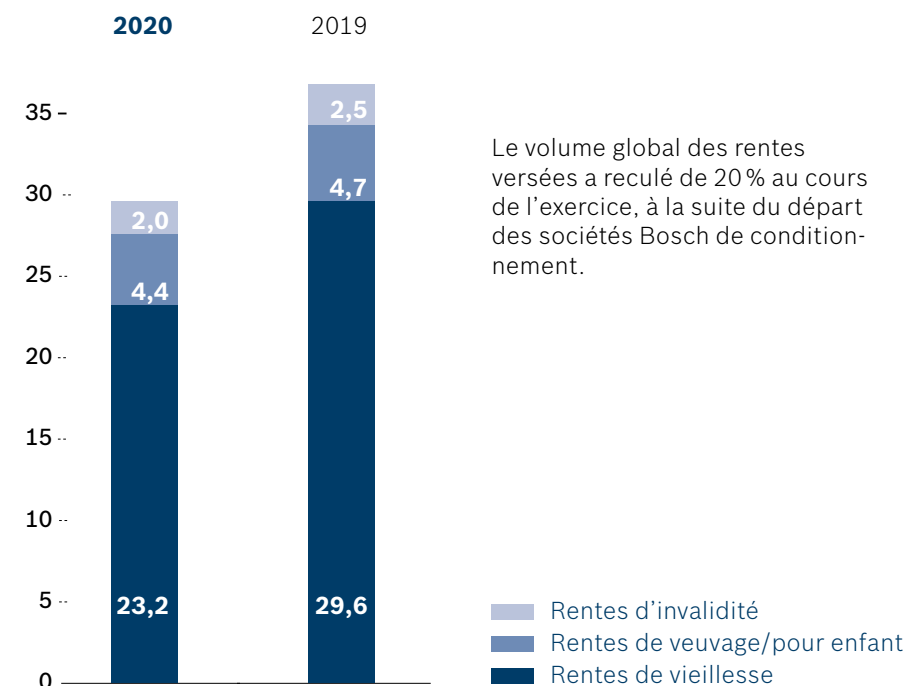
	2020	2019
Cotisations d'épargne	20,9	31,0
Cotisations de risque	4,0	6,0
Versements uniques	1,8	2,8

Taux de couverture

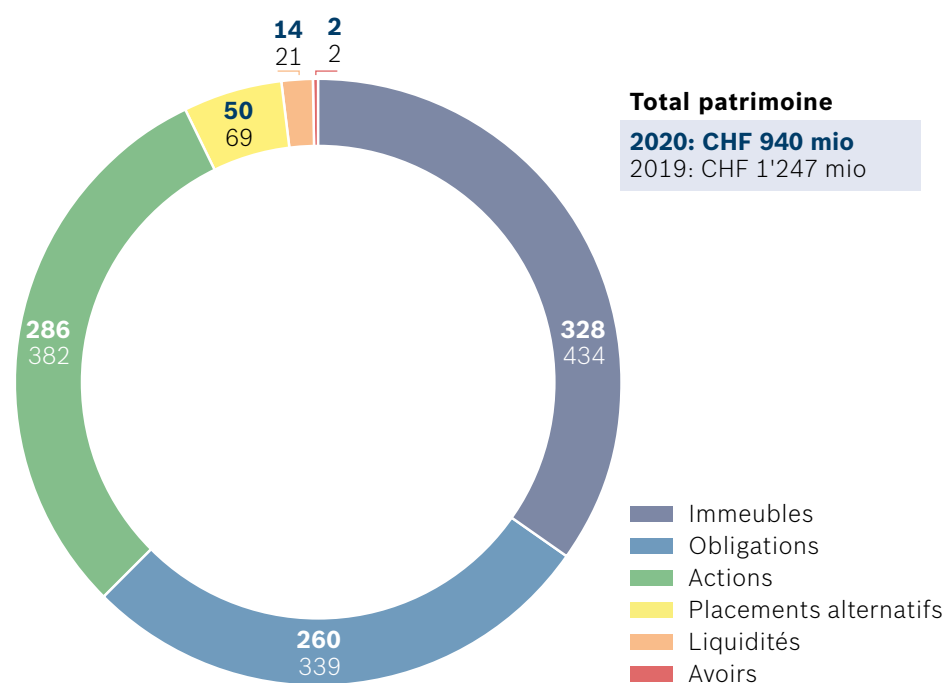
	2020	2019
Taux de couverture selon OPP2	119,9%	117,2%

Les deux taux de couverture ont été calculés avec un taux d'intérêt technique de 2,0%. Les bases techniques LPP 2015 ont également été utilisées pour les deux années.

Prestations d'assurance (en mio CHF)

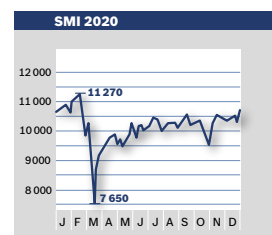


Patrimoine de la caisse (en mio CHF)



Rendements des placements

	2020	2019
Liquidités	-1,0%	-2,4%
Obligations CHF	0,4%	3,0%
Hypothèques CHF	0,4%	2,2%
Obligations devises tierces	5,8%	9,0%
Immeubles	5,1%	5,3%
Actions suisses	4,8%	27,6%
Actions étrangères	12,0%	20,6%
Hedge funds	-15,6%	-15,8%
Private equity	-10,3%	-6,9%
Infrastructures	5,7%	5,8%
Senior secured loans	-3,7%	6,0%
Autres placements alternatifs	0,6%	1,2%
Rendement global	4,9%	9,9%



Le rendement négatif des liquidités est dû à la couverture des actions (paiement de marges) et des devises étrangères.

Stratégie de placement (31.12.2020)

	Pourcentage effectif	Marge
Liquidités	1,5%	0-10%
Obligations CHF	11,5%	11-17%
Hypothèques CHF	5,4%	0-7%
Obligations devises tierces ¹⁾	13,3%	7-21%
Immeubles en Suisse	32,4%	30-40%
Immeubles à l'étranger	2,6%	0-4%
Actions suisses	10,1%	6-10%
Actions étrangères	20,4%	12-20%
Hedge funds	0,0%	0-1%
Private equity	0,3%	0-2%
Infrastructures	2,5%	0-5%
Total des placements	100,0%	

¹⁾ y compris les autres placements alternatifs et les senior secured loans

Aucun investissement actif n'est plus effectué dans les hedge funds et le private equity. Ces deux placements sont progressivement abandonnés.

Le 9 septembre 2020, la stratégie de placement a été vérifiée au moyen de deux analyses des actifs et passifs. La stratégie de placement en place est maintenue.

Bilan (en mio CHF)

Actif	31.12.2020	31.12.19
Liquidités	14,0	20,6
Obligations	233,1	316,9
Immeubles	328,3	434,4
Hypothèques	50,5	57,6
Actions suisses	94,8	129,3
Actions étrangères	191,2	252,7
Hedge funds	0,1	0,2
Private equity	2,9	3,7
Infrastructures	23,3	29,2
Créances	2,1	2,1
Compte de régularisation de l'actif	0,1	0,0
Total	940,4	1'246,7

Passif	31.12.2020	31.12.19
Dettes	23,7	275,2
Compte de régularisation du passif	1,9	77,3
Réserves de contribution de l'employeur	4,5	4,3
Capital de prévoyance des assurés actifs	288,9	271,8
Capital de prévoyance des assurés retraités	403,9	422,3
Provisions techniques	65,6	64,7
Réserves de fluctuation de valeur	151,3	130,5
Fonds libres de certaines affiliations	0,6	0,6
Fonds libres	0,0	0,0
Total	940,4	1'246,7

Compte d'exploitation (en mio CHF)

	2020	2019
Cotisations et apports	26,7	40,9
Prestations d'entrée	6,5	10,5
Total cotisations et prestations d'entrée	33,2	51,4
Prestations réglementaires	-35,9	-49,3
Prestations de sortie	-16,6	-352,7
Total prestations et versements anticipés	-52,5	-402,0
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques	0,4	216,5
Charges d'assurance	-0,1	-0,2
Résultat d'autres activités d'assurance	0,3	216,3
RÉSULTAT NET DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE	-19,0	-134,3
Résultat net des placements	42,6	109,5
Autres charges/produits	-2,9	-0,3
RÉSULTAT AVANT CONSTITUTION/DISSOLUTION DE RÉSERVES DE FLUCTUATION DE VALEUR	20,7	-25,1
Dissolution/constitution de réserves de fluctuation de valeur	-20,7	25,1
EXCÉDENT DE CHARGES (-) PRODUITS (+)	0,0	0,0

Le bénéfice de l'exercice 2020, soit 20,7 mio, a été attribué aux réserves de fluctuation de valeur.

Rapport de l'organe de révision

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Leider ist es uns nicht mehr möglich, den Revisionsbericht der Ernst&Young (E&Y) hier zu veröffentlichen. Der Grund liegt darin, dass der Revisionsbericht auf die detaillierte Jahresrechnung Bezug nimmt und wir in diesem Geschäftsbericht nur eine komprimierte Bilanz und Betriebsrechnung wiedergeben.

Gerne fassen wir nachfolgend die Ergebnisse gemäss Revisionsbericht zusammen:

Die Revisionsstelle hat die Jahresrechnung der Pensionskasse Bosch Schweiz bestehend aus Bilanz, Betriebsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Prüfungsurteil:

Die E&Y bestätigt, dass die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz, der Stiftungsurkunde und den Reglementen entspricht.

Die Revisionsstelle hat geprüft, ob:

- die Organisation und die Geschäftsführung den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen entsprechen und ob eine der Grösse und Komplexität angemessene interne Kontrolle existiert;
- die Vermögensanlage den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen entspricht;
- die Alterskonten den gesetzlichen Vorschriften entsprechen;
- die Vorkehrungen zur Sicherstellung der Loyalität in der Vermögensverwaltung getroffen wurden und die Einhaltung der Loyalitätspflichten sowie die Offenlegung der Interessenverbindungen durch das oberste Organ hinreichend kontrolliert wird;
- die freien Mittel in Übereinstimmung mit den gesetzlichen und reglementarischen Bestimmungen verwendet wurden;
- die vom Gesetz verlangten Angaben und Meldungen an die Aufsichtsbehörde gemacht wurden;
- in den offen gelegten Rechtsgeschäften mit Nahestehenden die Interessen der Vorsorgeeinrichtung gewahrt sind.

Die Revisionsstelle bestätigt, dass die diesbezüglichen anwendbaren gesetzlichen, statutarischen und reglementarischen Vorschriften eingehalten sind.

Die E&Y empfiehlt, die Jahresrechnung zu genehmigen.

Organisation

Conseil de fondation

Représentants de l'employeur

Gygli Walter PT-AC/MSC-PA4
Huber Mathias NiP/CTG
Hug Manuela PT-AC/SCH
Jäggi Benjamin*¹⁾ RBSC/FC
Rickenbacher Jörg TTCH/FC

Représentants des employés

Albert Jean-Pierre NiP/HRL
Cornut Linda*²⁾ CI/BTM-FI3
Marggi Regula DCEM/CTG-CH
Merklin Axel* RBSC/FC
Udry Hans FraP/CTG

Direction

Jeker Marcel* PKCH

Adresse du secrétariat: case postale | 4502 Soleure | Téléphone: 032 686 36 36 | www.pk-bosch.ch

Commission de placement

Jäggi Benjamin RBSC/FC
Jeker Marcel PKCH
Merklin Axel RBSC/FC
Rickenbacher Jörg TTCH/FC

Employeurs associés

Robert Bosch AG RBCH

Robert Bosch Internationale Beteiligungen AG RBINT

Bosch Rexroth Schweiz AG DCCH

Buderus Heiztechnik AG TTCH

Scintilla AG RBSC

sia Abrasives Industries AG PTCI

Experts AON Schweiz AG, Zurich

Organe de révision Ernst&Young AG, Berne

Conseiller en placement Ecofin Investment Consulting AG, Zurich

Autorité de surveillance Surveillance LPP et des fondations du
canton d'Argovie, Aarau
